

Extrait
du registre des délibérations
du vendredi 15 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 15 mars, le conseil municipal de la commune de WINTZENHEIM, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge NICOLE, Maire.

Présents :

Lucette SPINHIRNY – Denis ARNDT (sauf pour les points de 11 à 14) - Valérie HAIDAR - Daniel LEROY - Geneviève SCHOFF - Patrice DUSSEL - Dominique SCHAFFHAUSER – Ludovic CAMPITELLI - Carine NÄGL - Marianne GEBEL - Daniel BRUNSTEIN – Mireille PELE - Patricia JAEGLE - Dominique HEROLD - Jean-Marc KEMPF - Isabel FREUDENREICH - Emmanuel AQUINO - Mireille WEISS – Benoît FREYBURGER - Pascale CAZAURAN - Claude KLINGER-ZIND - Didier SCHERRER – Dominique CHERY

Pouvoirs :

Denis ARNDT a donné pouvoir à Monsieur le Maire pour les points de 11 à 14
Marie-Jeanne BASSO a donné pouvoir à Patricia JAEGLE
Sébastien LABOUREUR a donné pouvoir à Jean-Marc KEMPF
Frédérique MACQUET a donné pouvoir à Valérie HAIDAR
Guy DAESSLE a donné pouvoir à Didier SCHERRER

Date de convocation : vendredi 8 mars 2019

Présents : 24 (23 pour les points de 11 à 14)
Pouvoirs : 4 (5 pour les points de 11 à 14)
Votants : 28

11. Approbation du Compte Administratif 2018 du Budget Annexe de la Régie Municipale des Antennes Communautaires de Télévision de Wintzenheim

Rapporteur : Ludovic CAMPITELLI

Il ressort des comptes :

Dépenses de fonctionnement : 21 904.98 €
Recettes de fonctionnement : 225 512.87 € dont excédent 2017 reporté : 164 331.97 €
soit 203 607.89 € d'excédent total de la section de fonctionnement

Dépenses d'investissement : 15 325.51 €
Recettes d'investissement : 126 382.15 € dont excédent 2017 reporté : 125 660.15 €
soit 111 056.64 € d'excédent total de la section d'investissement.

L'excédent de clôture cumulé s'établit à 314 664.53 € avec reprise de l'excédent antérieur, soit une augmentation de l'excédent global de 24 672.41 €.

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 4 mars 2019,

Didier SCHERRER avec pouvoir de Guy DAESSLE et Dominique CHERY ne participent pas au vote.

Le conseil municipal, par 23 voix pour (Monsieur le Maire ne participe au vote et sort de la salle du conseil municipal avant le vote – Monsieur le Maire a procuration de Monsieur Denis ARNDT) :

- Approuve le compte administratif 2018 du budget annexe de la Régie Municipale des Antennes Communautaires de Télévision de Wintzenheim tel que présenté,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Annexe 5 : Extrait du compte administratif 2018 du budget annexe de la R.M.A.C.T.W

Le Maire,
Serge NICOLE



Télétransmis le : 21 mars 2019

Affiché le : 21 mars 2019